

forts sans indiquer dans la loi quel en serait le nombre ; le ministère a obtenu un blanc-seing qu'il n'eût pas eu, si la chambre avait voté sur cette question dès le début de la discussion. Seulement l'opposition a arraché au ministère la promesse que la ville de Paris ne serait pas soumise aux lois militaires, et qu'elle resterait dans les privilèges d'une ville ouverte, à moins d'une loi spéciale.



## VARIÉTÉS.

## LE COLLÈGE DE LA PROPAGANDE, A ROME.

Une des plus nobles institutions de l'Eglise catholique, une œuvre qui répond dignement au caractère d'universalité qu'elle seule possède, à l'exclusion de toutes les sectes dispersées sur le globe en masses plus ou moins compactes, une œuvre unique en son genre par la grande et divine pensée qu'elle réalise, c'est sans contredit le *collège de la Propagande, à Rome*.

Tandis que l'irréligion, l'hérésie, ou la prévention, répètent contre le Saint-Siège les vieilles accusations des sectaires ou des philosophes, en lui attribuant encore un dessein formel d'arriver à la domination du monde par l'abrutissement de l'humanité, le Saint-Siège entretient, malgré l'exiguité de ses ressources, une pépinière incessamment renouvelée d'apôtres destinés à porter les lumières de la civilisation moderne dans les contrées les plus éloignées de la terre. C'est là, il faut en convenir, une bien éloquente réponse. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette réponse date, en quelque sorte, du jour de ces calomnies. En effet, la conception du collège de la Propagande est contemporaine de la réforme. Sa fondation remonte aux premières années du dix-septième siècle, et se rattache à cet ensemble de créations puissantes par lesquelles le catholicisme réagit sans cesse contre l'hérésie. D'ailleurs il importait de rétablir l'équilibre dans l'Eglise, et, puisque à cette époque une partie de l'Occident s'en allait décidément dans les voies de l'erreur, il fallait ouvrir celles de la vérité aux nations orientales et païennes qui ne la connaissaient plus depuis long-temps, ou qui n'en avaient jamais ouï parler. C'est dans cette pensée qu'en 1622, Grégoire XV ouvrit cette majestueuse école, où toutes les nations de la terre sont représentées, et où il y a perpétuellement un apôtre pour chaque langue humaine.

Le collège de la propagande, en effet, placé sous la direction d'une congrégation spéciale de treize cardinaux chargés de veiller au soin des missions catholiques, est une institution destinée à entretenir et à instruire un grand nombre de sujets de différentes nations pour les rendre aptes à propager la foi dans leurs pays respectifs. Ce que de savantes corporations ne peuvent